Ambroise Paré devient le 36e Centre agréé en Belgique

La Clinique de Fertilité arrive à Mons

Le Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré a inauguré sa clinique de Fertilité le vendredi 25 janvier en présence du Ministre wallon de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des Chances Didier Donfut, du responsable du Service de Fertilité d'Erasme le Pr Yvon Enclert et le président du CHU Nicolas Martin. D'un statut d'antenne, l'hôpital passe à celui de clinique: les patients vont donc être pris en charge de façon optimale en matière de procréation assistée. Ils ne devront donc plus multiplier les allers-retours à Bruxelles dans l'espoir d'avoir un enfant.

L'idée est ancienne; elle est pensée depuis une quinzaine d'années. C'est dans cette optique qu'une collaboration a été mise en place entre le CHU et l'hôpital d'Erasme: les deux institutions travaillent ensemble pour la prise en charge des patients qui souffrent de problèmes de fertilité. Le spécialiste d'Erasme a assuré dans le cadre de ses activités une permanence au CHU montois. Ce qui manquait au CHU Ambroise Paré? Des qualifications spécifiques, une lacune comblée par la formation du Dr Jean-François Simon formé par le professeur. C'est finalement le Ministère de la Santé qui a rendu possible la création de cette clinique en officialisant le statut par décret et en attribuant à Ambroise Paré le dernier numéro du pays, faisant de l'établissement montois le 36e centre de fertilité agréé de Belgique.

Suite en page 22

La laborantine Christine Barthe, le Dr J-F. Simon, le président du CHU Nicolas Martin, le Pr Y. Englert et Yannick Nouls, responsable accoucheuse.

06/02/2008

AMBROISE PARÉ DEVIENT LE 36e CENTRE AGRÉÉ

La Clinique de Fertilité arrive à Mons

uite de la page 25

La clinique de Fertilité offre à heure actuelle la possibilité à des ersonnes qui souffrent de problèmes e procréation de bénéficier d'une rise en charge personnalisée et inté-ale: du bilan de fertilité complet aux rises de sang et échographies, les atients ne seront plus obligés de faire es déplacements jusque dans la capi-le, sauf dans le cas de fécondation n vitro. Accueil, laboratoire, les res-onsables ont aussi souhaité que les ersonnes qui viennent dans la cli-ique soient à l'abri des regards. *De lus en plus de personnes font appel à la procréation médicalement assistée à cause de la multiplication des facteurs nuisibles à la fertilité,* explique le Dr Jean-François Simon, responsable de la Clinique de Fertilité. *Il était donc important pour nous de garder la confidentialité et de préserver l'intimité des personnes. Nous avons donc aménagé une salle d'attente pour qu'elles se retrouvent entre-elles en toute intimité.* Coût total de l'investissement pour cette clinique: 17.000€. C'est surtout l'investissement humain qui a été important.

Le Dr Jean-François Simon insiste sur l'importance d'une collaboration entre les différents services de l'hôpital. L'équipe est multidisciplinaire, bien formée et sait orienter vers les services adéquats. Selon lui, la prise en charge doit aussi s'accompagner d'un soutien psychologique: *Il faut être entouré. La procréation reste un sujet tabou parce que cela touche à un droit fondamental: celui de donner la vie. Quand on ne procrée pas sans aide extérieure, cela peut engendrer des problèmes difficiles à gérer chez les couples et chez les individus. D'où l'importance de leur apporter des conseils et de répéter au public que les problèmes de fertilité sont fréquents. Il ne faut pas oublier que les traitements sont lourds et provoquent un stress important. Il faut donc accorder une grande attention aux patients.*

La collaboration avec l'hôpital d'Erasme ne vas pas s'arrêter là. Le Pr Yvon Englert va continuer ses visites à Mons. Le CHU Ambroise Paré (dont la Clinique de Fertilité est à classer en catégorie A) entend-t-il devenir une clinique de catégorie B? La réponse est incertaine: *Gérer une clinique de catégorie A est déjà bien assez lourd et a demandé beaucoup de démarches. L'investissement administratif serait important. Il faudrait aussi installer un laboratoire de fécondation in-vitro.*

Pour l'avenir, les responsables entendent poursuivre la collaboration entre les différents services (tabac, sophrologie, etc.). Cela devrait déboucher vers d'autres techniques médicales pour la prise en charge de l'infertilité. *Nous pourrions alors nous intéresser aux médecines parallèles avec une prise en charge, dite globale. Côté résultats, les responsables avouent ne pas avoir de précisions.* Ils sont néanmoins soumis à un contrôle interne et externe mené par le Ministère et Erasme.

Clinique de Fertilité, Ambroise Paré. Infos: fertilite@hap.be

La Chambourlette